

Formation inter-établissements : COMPRENDRE, APPRENDRE & PARTAGER SES EXPÉRIENCES

Les enfants à difficultés multiples, à la croisée des prises en charge à l'aide sociale à l'enfance et du handicap

Les situations complexes d'enfants confiés à l'ASE et porteurs de handicap sont des situations d'enfants présentant des troubles du comportement et des troubles associés.

Les statistiques des « situations cas critiques » instituées par la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie montrent que 66% des enfants suivis dans ces commissions sont suivis en protection de l'enfance.

Le secteur du handicap et l'ASE sont deux mondes qui ne se connaissent pas, qui n'ont pas la même culture et entre lesquels il existe un clivage : d'un côté, une analyse médicale des situations et de l'autre, une analyse sociale.

Cette formation vise à apporter un cadre de références théoriques et pratiques commun aux professionnels des deux secteurs. Elle s'appuie sur un partage d'expertise des professionnels de chaque secteur.



Public

Professionnels des structures du secteur social et médico-social

Pré-requis

Travailler auprès d'enfants doublement vulnérables

Objectifs

- Connaître les missions, les logiques d'intervention des structures concernées par l'accompagnement des enfants dans les différents champs (sanitaire, social, médico-social)
- Construire une culture et un langage communs entre le sanitaire, le social et l'éducatif, prendre en compte la complexité et améliorer la compréhension des situations des jeunes concernés
- S'approprier des processus collaboratifs pour traiter les situations concernées

Contenus de la formation

- Partage du cadre d'intervention des professionnels de l'aide sociale à l'enfance et du médico-social : La loi sur la protection de l'enfance de 2016 et 2022 / La loi sur le handicap de 2005
- L'évolution du secteur du handicap
- Elaboration d'un cadre conceptuel commun : la théorie de l'attachement - Les besoins fondamentaux de l'enfant (Démarche de consensus- Févr.2017) - Les différentes dimensions du développement de l'enfant - La souffrance infantile
- Le rôle central de la co-construction du projet avec le jeune, sa famille et les différents partenaires
- La cohérence nécessaire de l'accompagnement
- Elaboration d'hypothèses d'évolution de l'accompagnement permettant de prévenir les comportements problèmes

Méthodologie

- Apports théoriques
- Mise en travail des représentations individuelles et collectives
- Analyses partagées de situations
- Echanges d'expériences

Intervenante

- Anne-Laure OVIZE, conseillère technique au CREAI ARA



CREAI-ARA Formation INTER – Modalités pratiques

Renseignements auprès de :

Christelle LEBON
c.lebon@creai-ara.org
06 43 55 64 30

Caroline JABER
c.jaber@creai-ara.org
06 38 25 31 47

Bulletin d'inscription à retourner :

Par mail :
formation.conseil@creai-ara.org

ou par courrier à l'adresse :
CREAI Auvergne-Rhône-Alpes
A l'attention du service Formation
71 C Cours Albert Thomas
69003 LYON

SIRET :
775 647 472 00080

Numéro d'activité :
82 69 03 44 069

Suivi et évaluation

Feuille d'émargement par ½ journée, questionnaire de satisfaction et évaluations pédagogiques.

Dates et lieu

SESSION 1 : jeudi 12 et vendredi 13 mai 2022
SESSION 2 : jeudi 13 et vendredi 14 octobre 2022

CREAI Auvergne-Rhône-Alpes - 71 C Cours Albert Thomas
69003 LYON

Horaires

De 9h à 17h.

Pause déjeuner libre. Possibilité de réservation d'un restaurant pour déjeuner en groupe.
Avance de frais par chaque stagiaire (remboursement soumis à l'employeur).

Tarifs

► Pour les établissements contributeurs :

306 € pour les deux journées, par stagiaire (14 heures)

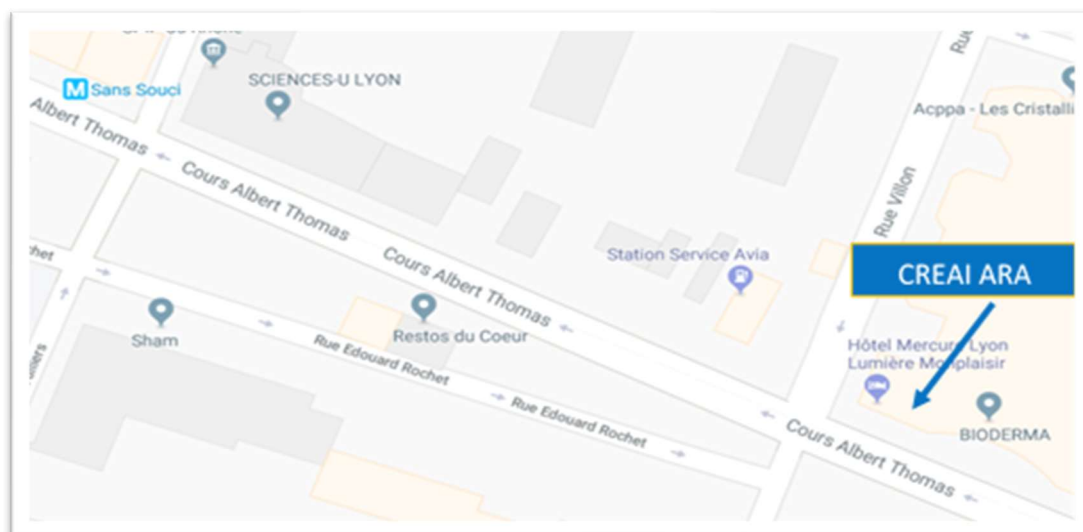
► Pour les établissements non contributeurs :

340 € pour les deux journées, par stagiaire (14 heures)



Date limite d'inscription :

Session 1 : jeudi 21 avril 2022
Session 2 : lundi 19 septembre 2022





BULLETIN D'INSCRIPTION



Les enfants à difficultés multiples, à la croisée des prises en charge à l'aide sociale à l'enfance et du handicap

- SESSION 1 : jeudi 12 et vendredi 13 mai 2022
 SESSION 2 : jeudi 13 et vendredi 14 octobre 2022

Merci de cocher la session retenue

Inscription du ou des participants		
NOM	PRENOM	FONCTION

Nom et adresse de l'organisme gestionnaire ou de l'établissement

.....
.....

Adresse de facturation (si différente)

.....
.....

Coordonnées

Personne à contacter :

Tél. :

Email :

Droits d'inscription

	PRIX UNITAIRE	Nb participants	TOTAL
<input type="checkbox"/> ETABLISSEMENT CONTRIBUANT			
2 journées	306 €		
<input type="checkbox"/> ETABLISSEMENT NON CONTRIBUANT			
2 journées	340 €		

Paiement après réception de la facture du CREAI Auvergne-Rhône-Alpes

Date et signature

Cachet de l'organisme